REGLEMENT DE JEU « Asl El Benna »

Article 1: Les Organisateurs

La Société MED OIL COMPANY représentée par son Directeur Général M. Mohamed Selim CHAHED organise du 06/06/2016 au 04/07/2016 un jeu sur sa marque Jadida sur sa page Facebook à travers l'application « Asl El Benna» et ce conformément à la loi n° 62 du 09/07/2002.

Article 2 : La Durée du Jeu

Le jeu est accessible gratuitement à l'ensemble du public souhaitant y participer une ou plusieurs fois en jouant entre le 06/06/2016 et le 04/07/2016.

Article 3: Le Type de Jeu

Le jeu consiste en la désignation d'un gagnant par le nombre de « j'aime » le plus important sur la page face book de Jadida.

L'accès au jeu est gratuit et sans obligation d'achat pour l'ensemble du public.

Article 4: Accès au jeu

Il suffit pour y accéder de s'inscrire sur le site https://www.asslelbenna.tn sur la page face book de Jadida. L'accès à l'application et au jeu est entièrement gratuit et ouvert à tous les résidents en Tunisie sauf les personnes citées dans l'article 11 du présent règlement.

Article 5: Condition de participation au jeu

Pour participer à ce jeu il faut :

- Publier la photo d'un plat tunisien accompagné d'un des produits Jadida, sur le site https://www.asslelbenna.tn et la partager sur la page face book Jadida.
- Inviter les amis à aimer la page face book Jadida et à aimer la photo du plat partagé.

Celui qui aura le plus de « j'aime » sera désigné comme le gagnant de la semaine.

Le nombre de « j'aime » cumulés sur chaque photo partagée sur le site https://www.asslelbenna.tn doit parvenir impérativement de la liste des amis du participant ayant partagé la photo en question.

Toute fraude avérée par piratage, création de comptes Facebook fictifs, utilisation d'un logiciel d'intervention sur le jeu ou tout autre moyen direct ou indirect dont le but est d'augmenter le nombre de « j'aime », exposera le participant à son élimination immédiate de la liste des participants du jeu et la suppression de sa photo partagée sur le site https://www.asslelbenna.tn sans préavis et sans justificatifs.

Article 6: Quantité, Valeur et validité des Cadeaux

La société MED OIL COMPANY servira huit (08) voyages pour 4 gagnants durant toute la période du Jeu à raison de 2 voyages par gagnant chaque semaine. La valeur unitaire d'un voyage est de 1100DT.

Destination : Istanbul (Turquie).

Validité du voyage: 31/12/2016

Au Total, ils seront 4 gagnants, et la valeur globale des cadeaux est de douze mille dinars (8 8000 DT)

Le voyage comporte : un billet aller/retour plus un séjour de 7 jours et 6 nuits.

[Texte]

Article 7 : désignation et annonce des gagnants

Les cadeaux seront attribués suite à la désignation de la photo qui aura récoltée le plus de « j'aime ».

Chaque semaine, un nouveau gagnant est désigné et gagnera un voyage pour deux personnes pour la Turquie.

L'annonce des gagnants se fera sur la page Facebook Jadida.

- La première annonce aura lieu le 13/06/2016,
- La deuxième annonce aura lieu le 20/06/2016,
- La troisième annonce aura lieu le 27/06/2016
- La quatrième annonce aura lieu le 04/07/2016

Article 8 : Remise des Cadeaux

Les gagnants seront contactés par téléphone, et les cadeaux seront remis en main propre contre présentation de la CIN et une décharge.

Article 9: Engagements

La société MED OIL COMPANY s'engage à honorer son action avec les cadeaux mentionnés dans l'article 6 de ce règlement. Ces cadeaux ne peuvent être ni échangés, ni repris, ni négociés contre de l'argent.

Tout gagnant se doit de récupérer son gain au plus tard 60 jours après l'annonce de la remise du cadeau comme mentionné dans l'article 8 du présent règlement.

Passé cette date, le gain en question est restitué à La Société MED OIL COMPANY, le gagnant ne peut en aucun cas le réclamer à nouveau.

Article 10: Affichage des Gagnants

Tous les participants à ce jeu autorisent la société MED OIL COMPANY à afficher leurs noms, prénoms et la et les photos dans les supports de communication.

Article 11: Participants Exclus

La participation à cette opération promotionnelle est interdite au personnel de la société MED OIL COMPANY, aux sociétés fournisseurs de l'opération promotionnelle, et à leurs ascendants et descendants directs.

Article 12: Enregistrement du Règlement

Le présent règlement est déposé chez Maître Leïla BEN SOLTANA notaire, sis N°15 rue Jilani Marchand, Ezzahra Ben Arous. Il pourra être également consulté sur la page facebook : https://www.asslelbenna.tn, il sera communiqué gratuitement à toute personne en faisant la demande par écrit à l'adresse de l'agence organisatrice.

Article 13 : Juridiction

Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation du présent règlement. Tout litige pouvant survenir à l'occasion de son application est du ressort des tribunaux de Tunis.

Fait à Tunis le : 03/06/2016

La Société MED OIL COMPANY